

Assemblée Générale Extraordinaire

JeuDi, premier décembre, mil neuf cent quatre-vingt-trois

ORDRE DU JOUR

- 1- ouverture
- 2- Election d'un président
- 3- Election d'un secrétaire
- 4- Conflit de travail
- 5- Fermeture

1- Ass. est ouverte

Martin Leclerc propose
 2- Denis Derome comme président d'assemblée
 Elisabeth Joly seconde
 adopte

3- Martin Leclerc propose
 Yves Poire comme secrétaire d'assemblée
 Elisabeth Joly seconde
 adopte

4- Martin Leclerc informe les étudiants sur
 le conflit de travail

- où en sont les négociations
- pas de représentants étudiants sur les tables de négociations

-les examens sont en danger

le Conseil des représentants propose :

- Attendu que les examens finals sont mis en péril
- Attendu que la session d'hiver pourrait être compromise
- Attendu que les services auxquels les étudiants ont droit sont fortement réduits.
- Attendu que la position de la FAECUM est de faire porter les pressions sur les deux parties (patronales et syndicales) et de n'en appuyer aucune.

le Conseil des repr. propose que l'AEIKOUM participe aux actions proposées par la FAECUM dans le but d'accélérer le règlement du conflit opposant les employés de soutien et la direction de l'Université.

1-

Romeo G. demande : On suivra les moyens de pressions de la FAECUM en ce tant qu'on ne perdra pas de cours

Christian Bernard seconde

- les négociations sont reprises
- les étudiants devront consulter les babillards du secrétariat à la dernière minute
- Claude Lamoureux pose la question préalable.

Jocelyn Cloutier seconde.

- rejeté

Denis Cossette sous-amende:

On ne devra pas manquer (à travers les moyens de pressions) plus d'une 1/2 journée de cours.

Gilbert Pabin seconde

France Gendron pose la question préalable

Claude Lamareuy seconde

acceptée au 2/3

Vote du sous-amendement.

adopté à majorité

Stéphane Tourangeau sous-amende:

la 1/2 journée éventuelle devra se tenir durant une journée où il n'y a pas de pickage.

Pierre Roy seconde.

Refusé à majorité

Roméo G. fait un sous-amendement:

On ne manquera pas plus de 1/2 journée par action faite par la FAECCM

Pierre Chemier seconde.

Claude L. pose question préalable, acceptée.

Vote du sous-amendement: Rejeté à majorité.

Michel Faucher demande la
question préalable sur le 1^{er} amendement.
G.A seconde accepté.

Vote 1^{er} amendement: Rejeté à majorité.

Geneviève Ayotte pose la question
préalable sur la proposition
Michel Faucher seconde.
accepté.

Vote sur la proposition: Adopté à majorité.

Yves Salvail propose qu'on passe en
comité plénier durant 10 minutes.
Claude Lamareux seconde.

adopté unanimité.

Diane Goupil propose la clôture
Marie-Andrée Jobin seconde
adopté.

Yves Poiré
SECRETARIE

DENIS DEROME
PRESIDENT